

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 5

Artikel: Concours de poésie

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

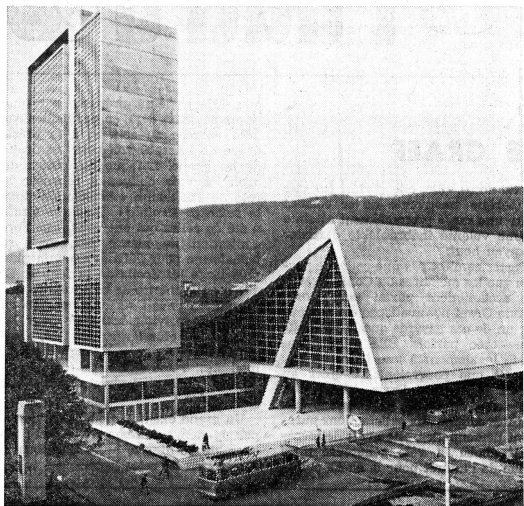
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES DE L'ALLIANCE

Assemblée des délégués 1974



Le Palais des Congrès à Bienne où aura lieu l'Assemblée.

L'assemblée des délégués se tiendra cette année les 10 et 11 mai, à l'invitation de l'Association des Sociétés féminines de Bienne. Le vendredi sera consacré au thème « l'agriculture et le consommateur » ; samedi, ce sera l'assemblée des délégués proprement dite.

Comme l'ont déjà annoncé les journaux quotidiens et « Femmes suisses », notre présidente, **Mme Regula Pestalozzi-Henggeler**, dr en droit, a été élue au conseil municipal exécutif de la ville de Zurich. Nos vœux les plus cordiaux l'accompagnent dans sa nouvelle charge si pleine de responsabilités ; mais à ces vœux se mêlent de profonds regrets : Mme Pestalozzi ne pourra plus garder, à côté de son poste officiel à plein temps, la présidence de l'Alliance qu'elle exerceait depuis 13 ans avec énergie, compétence et charme. Elle restera heureusement membre du comité.

Le comité propose comme nouvelle présidente sa 3e vice-présidente, **Mme Jacqueline Berenstein-Wavre**, lic. ès sc. de Genève. Depuis la fondation de l'Alliance, il est coutume — et aussi conforme aux statuts — de faire alterner la présidence entre les régions linguistiques. Mme Berenstein a été proposée, en 1971, par les femmes socialistes et élue au comité par l'assemblée des délégués. Depuis cette année-là, elle fait également partie du bureau ; depuis une année, elle est vice-présidente. Mme Berenstein est aussi engagée politiquement, d'abord comme membre du Conseil municipal de la ville de Genève qu'elle présida en 1969, puis comme députée au Grand Conseil depuis l'automne 1973. Elle préside le comité de « Femmes Suisses » et elle est vice-présidente de la Communauté de travail à La Suisse et l'année mondiale de la femme ». Le comité

est heureux que Mme Berenstein accepte de reprendre la présidence de l'Alliance.

Comité

Mme Irma Stifel doit quitter le comité selon nos statuts, lors de l'assemblée des délégués. Mme Stifel avait été proposée par la Fédération suisse des employées et elle collabora à la Commission juridique de l'Alliance. Elle ne sera remplacée que l'année prochaine.

Secrétariat

Mlle Irma Kugler nous a quittées, à notre grand regret ; elle désire continuer à se perfectionner. Elle s'occupait depuis 3 ans, avec compétence, des questions professionnelles et, depuis un an, elle faisait des travaux de secrétariat. Nous formons bien des vœux pour son activité future.

Dorénavant, Mlle Christine Oberholzer sera la secrétaire de la secrétaire générale et Mlle Thérèse Härdi s'occupera des questions professionnelles.

Travaux courants

Les commissions, le comité et le secrétariat se sont à nouveau occupés de consultations dont le nombre croît sans cesse. Les requêtes suivantes ont été adressées aux Départements concernés :

Révision de la loi fédérale sur l'appropriation du pays en blé, loi fédérale sur la déclaration de force obligatoire générale des contrats-concernant de baux à loyer, rapport concernant une politique suisse de la jeunesse, révision de la loi sur l'alcool, modification de l'arrêté fédéral sur l'économie laitière 1971 et de l'arrêté sur le statut du lait.

Activités de nos commissions

Presque toutes les commissions ont tenu séance au cours du premier trimestre de cette année.

La Commission d'étude « Salaire égal pour un travail de valeur égale » s'est occupée des divers problèmes découlant de l'application de la convention No 100 et d'une demande de l'Association des jardiniers concernant l'inégalité des salaires.

La Commission juridique et des as-

surances a préparé, au cours de deux séances, les requêtes de l'Alliance concernant a) une loi fédérale sur la déclaration de force obligatoire générale des baux à loyer ; b) sur la nouvelle ordonnance de l'assurance maladie obligatoire.

La Commission pour l'étude des questions sociales a discuté de l'organisation d'une manifestation parallèle, à l'occasion du congrès féminin 1975, qui aurait pour thème « Intégration de la femme seule ».

La Commission d'information a examiné le programme prévu pour l'année mondiale de la femme et a préparé une conférence de presse.

La Commission pour les relations internationales s'est occupée de la Semaine du désarmement d'avril 1974, de l'année mondiale de la femme et du congrès mondial de la population de Bucarest.

La Commission pour l'étude des questions économiques a préparé la requête de l'Alliance concernant la loi sur l'alcool, l'arrêté sur l'économie laitière et l'ordonnance sur les céréales, et, avec la Commission d'hygiène publique, la révision de l'assurance-accidents.

International

Conseil international des femmes (CIF)

Les circulaires des présidentes de commissions commencent à pleuvoir, comme toujours après un congrès. Nous sommes heureuses d'avoir maintenant des représentantes qualifiées dans toutes les commissions, de sorte que nous pouvons collaborer aux enquêtes internationales. Les personnes suivantes ont accepté de travailler dans une commission internationale : Habitation : Mme Mariuccia Rohner-Kronauer, architecte diplômée EPFZ, Grand-Lancy ; Migrations : Mme Erika Parkas-Kündig, Unterägeri ; Santé : le docteur Francine Tanner-Messeri, Lausanne.

Nos représentantes dans des commissions fédérales :

Commission spéciale « Cure d'âme intégrale » dans le Département de l'Intérieur : Mme Marie Goetschmann-Lauber, Venthône, VS, membre du comité de l'Alliance.

Changements intervenus dans les Commissions de l'Alliance

Commission pour les questions professionnelles : A la fin de 1973, Mlle Rolande Gaillard a quitté la présidence

de cette commission qu'elle a présidé avec compétence durant de nombreuses années. Elle est remplacée par Mme Jacqueline Fischer, Lausanne, jusqu'ici membre de la commission et représentante qualifiée de l'ASF dans la commission pour le travail féminin du CIF.

Commission d'étude « Salaire égal pour un travail de valeur égale » : Sa présidente, Mme Yvonne Naef, laisse son poste pour un congé d'études de 6 mois.

Commission pour les questions d'habitation : Nous sommes heureuses que Mme Rohner ait accepté de la présider.

Commission pour les relations internationales : Trois membres se sont retirés en 1973 : Mme Cantoreggi pour cause de surcharge (elle est la nouvelle présidente de la Fédération tessinoise des sociétés féminines), Mmes Bertschli et Bindschedler parce qu'elles arrivent au bout de leur mandat statutaire. Mme Bindschedler s'est déclarée prête à remplir le rôle d'expert de la commission. Nouveau membre : Mme Marlis Müller, de Berne, qui avait fait partie de la commission de 1958 à 1966.

Entre nous

En décembre 1973 s'est éteinte, à l'âge de 90 ans, l'ancienne présidente de l'Union des paysannes suisses (1952-59), **Mlle Marie Zwahlen**, de Genève. Les paysannes suisses et l'Alliance gardent un souvenir reconnaissant de Mlle Zwahlen.

Membres

Nouveaux membres individuels : 1973 : Aldenhoven-Gautier Claire, Gümigen ; Casanova-Moro Vilma, Lugano ; Chapuis-Bischof Simone, Lausanne ; Heinzelmann Gertrud, dr en droit, Zurich ; Villard-Traber Anneliese, Bâle.

1974 : Bianchi-Lurati Emilia, Lugano ; Bohren-Hoerni Margrit, dr en med. hc., Zurich ; Foglia-Mina Maria Grazia, Lugano Gerber-Ihly Beatrice, Davos Dorf ; Giorgetti Pia, Lugano ; Herbst Susanne, Küssnacht ; Höfliger Heidi, Zurich ; Certil-Schnepf Rotraud, Seuzach ; Péillard-Rebeaud Marianne, Pfister-Herzog Susy, Lucerne ; Rusca-Masina Tina, Lugano ; Terribilli-Fluck Maria, Sorengo.

Changement d'adresse : (arrivé après l'impression du Rapport annuel 1973) : Fédération des éclairées suisses, Speichergasse 37, 3011 Berne.

H. Schneider/y.l.

MANIFESTATIONS (selon informations reçues)

4-5 mai	Assemblée des délégués de l'Association suisse pour les droits de la femme, à Bâle.
10-11 mai	Assemblée des délégués de l'Alliance de sociétés féminines suisses, à Bienne.
14-15 mai	Assemblée annuelle de la Société d'utilité publique des femmes suisses, à Thoune.
7 juin	Assemblée des délégués de l'Association suisse des coopératrices Migros, à Lucerne.
8 juin	Assemblée générale de l'Union suisse des groupes féminins du parti radical-démocratique, à Bâle.
10-11 juin	Assemblée des délégués de l'Association suisse des sages-femmes, à Schaffhouse.
22 juin	Assemblée générale de l'Union nationale des clubs soroptimistes de Suisse et célébration du 20e anniversaire du Club Thoune-Interlaken-Oberland, à Spiez.
Etranger	
Septembre	Colloque sur les Communautés européennes et réunion du Centre européen du Conseil international des femmes (CECIF) à Bruxelles.
Octobre	

1975 — ANNÉE DE LA FEMME

Nouvelles du Congrès

Vu de l'extérieur, on pourrait penser qu'il ne se passe pas grand-chose. Erreur ! Les équipes de travail débordent d'activité. Maintenant la vision d'ensemble est claire, la base solide, la charpente en place. Les problèmes se règlent au fur et à mesure, et il y en a...

Où loger, à proximité du Kursaal, les multiples activités dites simultanées qui suivront chaque conférence et seront laissées au libre choix des participants ? Comment nourrir tout ce monde trois jours de suite à midi ? Où trouver les fonds nécessaires ? Problème capital sur lequel se penche une équipe de spécialistes ? Comment atteindre les hameaux les plus isolés, les ensembles-dortoirs les plus compacts ? Comment inciter la femme qui ignore tout des associations féminines et ne lit pas les quotidiens à s'intéresser au Congrès et y participer ? Il faut tout imaginer, envisager, penser, repenser, discuter, contrôler... Du papier à lettres au choix des conférences, tout pose problème.

A ce propos, une nouvelle éclatante : le Congrès s'est assuré le concours du professeur Jeanne Hersh, la femme la plus célèbre de Suisse, celle qu'on ne présente pas, pas plus qu'on ne songerait à présenter Soljénitsyne, Goida Meir ou Tintin. Elle a bien voulu se charger de la première conférence. Jeanne Hersh donnera donc au Congrès le coup d'envoi.

Mouche

Changement de présidente

Mme Jacqueline Berenstein-Wavre ayant été proposée par le comité à la présidence de l'Alliance de sociétés féminines suisses en remplacement de Madame Regula Pestalozzi, élue au Conseil de la Ville de Zurich, elle a dû renoncer à sa qualité de vice-présidente du Congrès féminin. Madame Perle Bugnion-Secrétain — dont l'éloge n'est plus à faire — lui succédera. Nos vœux les plus chaleureux lui accompagnent.

La Rédaction

ALLIER VACANCES ET CONGRÈS!

L'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales annonce qu'un Congrès international se tiendra des 5 au 10 août 1974 à Buenos Aires, en Argentine.

Un programme de voyage a été mis au point en collaboration avec Wismisair et la maison Kuoni. Il sera envoyé à la fin du mois à tous les membres des clubs.

La Conférence nationale suisse nous informe qu'une conférence internationale aura lieu du 14 juillet au 21 juillet 1974 à Nairobi sur le thème : « Développement et participation, incidences pratiques pour l'action sociale ».

Les participants doivent avoir de l'expérience dans le travail social. Des renseignements peuvent s'obtenir auprès du Secrétariat de la Société suisse d'utilité publique. (Case postale 8039, Zurich. Tél. (01) 36 17 34.)

Quant à la Fédération internationale des femmes diplômées des Universités (37, quai Wilson, 1201 Genève), c'est à Kyoto qu'elle tiendra son 18e Congrès sur le thème : « Sens et mesure du progrès humain ». Il aura lieu en août et permettra aux participantes de découvrir le Japon.

Collection « Large vision » pour faciliter la lecture

La Librairie Tallandier vient de créer une collection éditée en gros caractères destinée aux personnes faibles de vue.

Cette collection qui porte le nom de « Large Vision » comprendra trois séries d'ouvrages : des romans, des biographies et des études historiques. Un rythme de douze volumes par an est prévu.

Vient de paraître : Agatha Christie « Dix petits nègres » et Pearl Buck « Vent d'est, vent d'ouest ».

De modernes Dianas chasseresses

Si l'on lit les palmarès des sociétés de tir, on s'aperçoit que l'on y rencontre de plus en plus de prénoms féminins. Comment ces modernes Dianas chasseresses se sont-elles introduites dans ce domaine, masculin entre tous, qu'est le tir ? Ont-elles sorti de leur carquois en forme de cœur des flèches empoisonnées ? Ou, au contraire, ont-elles dissimulé sous de rudes blousons de cuir et de peu flatteuses casquettes à visière, leurs caractéristiques féminines ?

Vous n'y êtes pas du tout ! Si les femmes sont admises dans les sociétés de tir, c'est qu'elles savent tirer et tirent bien. Depuis toujours d'ailleurs, dans les anciens cantons, les femmes suisses-allemandes participaient nombreuses aux grands tirs fédéraux. En Suisse romande, ce sport s'est introduit peu à peu et, si le nombre de femmes tirant à 300 m. est faible, on en rencontre beaucoup plus dans les sociétés de tir au petit calibre (50 m., une arme relativement silencieuse et sans recul).

Il faut bien dire qu'une femme qui est membre à part entière d'une de

ces sociétés et qui participe donc aux concours intersections doit être une bonne tireuse, s'entraîner consciencieusement et obtenir des résultats satisfaisants. Moyennant quoi, les bons tireurs l'adoptent et l'encouragent volontiers, alors que ceux qu'elle bat régulièrement font parfois grise mine ! Mais en général, l'ambiance est excellente et, au bout d'un certain temps, la femme est parfaitement admise et intégrée dans l'esprit de franche camaraderie qui règne au sein des sociétés de tir.

A.-F.H.

Concours de poésie

La Société des Poètes et Artistes de France, Section suisse, rappelle que le Concours des Poètes suisse de langue française 1974 offre l'édition gratuite de l'œuvre du lauréat. Dernier délai pour l'envoi des textes : 15 juin 1974. Demander le règlement — avec enveloppe timbrée — à Mme L. Bétant, 4, avenue E. Hentsch, 1207 Genève.

JUBILÉ DE L'ASFU

Une grande partie des femmes qui honorent les professions dites libérales dans notre pays sont membres de l'Association suisse des femmes universitaires (ASFU), aujourd'hui jubilaire.

Une brochure élégante de 120 pages fait le bilan de ce demi-siècle. Elle rappelle les étapes de l'évolution de ce groupement né dans l'enthousiasme créateur qui suivit la Première Guerre, puis retrace, selon les principes fédéralistes qui l'animent, l'histoire des sections cantonales, naguère 7, maintenant 14, avec un effectif total de 1400 membres. Suivent de brefs exposés professionnels, signés de femmes occupant des postes assez exceptionnels, qui témoignent de la vitalité de l'ASFU et de la présence de ses membres dans la vie suisse.

Rédigée par des plumes alertes, illustrée, documentée, optimiste, cette

brochure donne une excellente image de la lente conquête de l'indépendance professionnelle des femmes suisses qui, ayant bénéficié de l'enseignement supérieur, ont mis leur savoir et leur cœur au service du pays et de leurs collègues d'ici et d'ailleurs. Car l'ASFU est l'une des 57 associations nationales des cinq continents formant la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS, forte de 250 000 membres. Et l'ASFU privilégiée ne s'est pas fait faute de témoigner sa solidarité au travers des guerres et des bouleversements de ce demi-siècle, dans l'affirmation pacifique, et en collaboration avec des groupements de collègues masculins, de ses ressources intellectuelles et de sa bonne volonté.

Les rédactrices de cette brochure sont Mmes Lydia Benz-Burger, de Zurich et Berthe Lang-Porchet, de Lausanne.